Résumé Exposé 04

(Agriculture règlementaire et développement durable)

1-Définition l'agriculture réglementaire

L'agriculture réglementaire désigne l'ensemble des lois, règlements et normes qui encadrent les pratiques agricoles afin de garantir la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, le bien-être animal et la santé publique. Elle vise à assurer une production agricole durable et responsable en imposant des règles sur l'utilisation des pesticides, la gestion de l'eau, les OGM, le bien-être des travailleurs agricoles, et bien d'autres aspects.

2-Définition de développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

3-L'Agriculture Réglementaire au Service du Développement Durable :

3-1-Impact environnemental:

Les normes et les lois visant à rendre l'agriculture aussi verte que les champs de labour. L'érosion et la perte de fertilité des sols, le déclin de la biodiversité et l'appauvrissement des ressources en eau sont des signes typiques de dégradation observés sur une part importante des terres de la planète. On trouve L'ISO 14055, « Management environnemental » pour l'établissement de bonnes pratiques pour combattre la dégradation et la désertification des terres

3-2- Réduction de l'usage des intrants chimiques et impact sur la biodiversité :

L'utilisation intensive de produits chimiques de synthèse, tels que les pesticides et les engrais, a des effets néfastes sur la biodiversité. Ces substances peuvent contaminer les sols, les eaux et affecter la faune et la flore locales. De plus, l'usage répété d'herbicides a entraîné l'apparition de résistances chez certaines plantes, rendant leur contrôle plus difficile. On trouve L'iSO 27065, sur « Vêtements de protection » Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides.

3-3- Promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique :

Les approches de l'agroécologie et l'agriculture biologique privilégient l'utilisation de processus naturels pour la fertilisation et la protection des cultures, réduisant ainsi la dépendance aux intrants chimiques. (Secrétariat central de l'ISO, 2017).

3-4-Production d'aliments sains et de qualité

L'agriculture biologique vise à produire des aliments exempts de résidus de pesticides et d'engrais chimiques, répondant ainsi aux attentes des consommateurs en matière de santé et de qualité. Cette méthode de production respecte les cycles naturels et maintient la fertilité des sols, ce qui se traduit par des produits plus nutritifs (Secrétariat central de l'ISO, 2017)

